

<https://enseignants.se-unsa.org/Covid-19-et-Ecole-de-nouvelles-mesures-qui-doivent-etre-accompagnees-pour-etre>



Covid-19 et École : de nouvelles mesures qui doivent être accompagnées pour être effectives et efficaces

- Presse - Communiqués de presse -
Date de mise en ligne : vendredi 15 janvier 2021

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Dans le contexte inquiétant de la présence de variants du virus qui accroissent le risque épidémique pour tout le pays y compris en milieu scolaire, les mesures annoncées le 14 janvier sont nécessaires pour redoubler de vigilance. Pour éviter de devoir encore les durcir d'ici quelques jours, il faut réussir le passage de l'annonce à la mise en oeuvre des mesures pour l'École alors que l'expérience depuis des mois a montré que cela se révélait à chaque fois difficile. Le SE-Unsa exige qu'elles soient précisées et accompagnées par le ministère. L'École ne peut plus être fragilisée par des imprécisions qui mettent en porte-à-faux les personnels.

La poursuite, au-delà du 20 janvier, de l'alternance dans la majorité des lycées et quelques collèges est nécessaire en raison de la situation épidémique. Son élargissement, enfin accepté par le ministre, devra être une réalité dans les académies alors que certains établissements le demandent en vain depuis le mois de novembre au regard de leur configuration. Concernant les lycées, le SE-Unsa demande que le ministre lève la pression et renonce dès maintenant aux épreuves d'examens prévues en mars qui ajoutent une pression inutile sur les élèves et les équipes pédagogiques.

Le SE-Unsa est inquiet de la suspension des activités physiques en milieu clos qui va conduire de fait à la réduction de l'activité physique tout court dans cette période hivernale malgré toute la bonne volonté des personnels. Pour le SE-Unsa, un suivi attentif de l'évolution épidémique des prochaines semaines devra dire s'il est envisageable de reprendre les activités conduites avec la plus grande prudence par les enseignants depuis la rentrée au bénéfice de l'équilibre et de la santé des enfants et des jeunes.

Pour les restaurations scolaires, les mesures annoncées nécessiteront une organisation importante dans de nombreux endroits, pouvant impacter le temps scolaire. La réactivité des collectivités territoriales est indispensable afin de ne pas faire reposer sur les personnels, et sur les directeurs d'école en particulier dans le premier degré, la responsabilité d'organisation et d'information aux familles. Dans le second degré, le SE-Unsa réitère sa demande de renfort pour les vies scolaires.

Enfin, des précisions sont attendues s'agissant du protocole de dépistage. Cette politique massive de tests est demandée depuis des mois par le SE-Unsa. Les premières annonces laissent en suspens les questions de conditions et moyens de mise en oeuvre. Ce protocole devra être un outil central pour d'une part réagir le plus rapidement possible et d'autre part mieux connaître l'impact de l'épidémie sur les personnels et les élèves.

Ces demandes ont immédiatement été adressées par le SE-Unsa et seront posées à nouveau lors de la réunion ministérielle prévue lundi après-midi si elles n'avaient pas reçu de réponses avant.

Paris, le 15 janvier 2021
Stéphane Crochet
Secrétaire général du SE-Unsa

Attachée de presse :
Brigitte Biardoux
01 44 39 23 93
brigitte.biardoux@se-unsa.org